

Auto-test d'Intelligence Économique



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE



intelligence économique, dans son acception la plus classique, consiste à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un Etat, d'une entreprise ou d'un établissement de recherche.

Nous vous proposons à travers cet auto-test de voir comment se situe votre entreprise en matière :

- de **protection** de son patrimoine physique, humain et immatériel,
- de **veille** relative à son environnement concurrentiel, économique, juridique...
- d'actions externes de communication et de lobbying visant à accroître son influence et sa compétitivité.

Ces trois domaines d'action constituent les trois piliers sur lesquels repose toute démarche d'intelligence économique.

En réalisant cet auto-test, vous vous apercevrez que vos préoccupations de chef d'entreprise rejoignent la politique publique d'intelligence économique qui comprend les 3 grands axes suivants :

- mener **une veille stratégique** sur les évolutions et les défis auxquels est confrontée l'économie française ;
- renforcer la sécurité économique des entreprises et des établissements de recherche face aux menaces qui peuvent peser sur eux, par exemple en matière de propriété intellectuelle ;
- contribuer au soutien à **la compétitivité** de l'économie française, notamment dans ses aspects de valorisation de la recherche publique, de développement de l'influence de la France dans les organisations internationales et les enceintes de normalisation et d'aide aux exportations.

Pour initier et mettre en œuvre une démarche d'intelligence économique efficace, adaptée à votre entreprise, plusieurs acteurs départementaux et régionaux vous accompagnent, notamment les services de l'Etat (DIRECCTE, Gendarmerie Nationale, Renseignements Intérieurs ...) ainsi que les chambres consulaires et les organisations professionnelles, les collectivités territoriales, plusieurs institutions dont les Universités d'Orléans et de Tours, l'ESCEM de Tours, l'Agence régionale pour l'innovation et le transfert de technologique -ARITT-, la délégation régionale de l'Institut national de la protection industrielle -INPI- ...

Les coordonnées de tous ces acteurs sont consultables sur le portail régional de l'intelligence économique : http://www/iecentre.fr

PROTECTION

Patrimoine physique

The state of the s	001	NON
1 Les emprises de la société sont-elles clôturées ?		
2 Sont-elles éclairées ?		
3 Sont-elles gardées la nuit ?		
4 Sont-elles gardées pendant les périodes d'inactivité ?		
5 L'accès aux zones sensibles (direction, R & D notamment) est-il restreint?		
6 Les zones sensibles sont-elles sous alarme ?		
7 Les zones sensibles sont-elles munies de portes sécurisées ?		
8 Les zones sensibles sont-elles munies de fenêtres sécurisées ?		
9 Tous les employés sont-ils munis de badges pour accéder aux locaux		
et aux différents sites ?		
10 Faut-il des badges différents pour accéder aux diverses zones de l'entreprise ?		
11 Des circuits de visite sont-ils définis ?		
Tenez-vous un registre des visiteurs ?		
13 L'accès physique au matériel informatique (serveurs, postes de travail) est-il restreint ?		
Avez-vous désigné un responsable de la sécurité ?		
15 Avez-vous désigné un responsable de la sécurité informatique ?		
16 L'installation téléphonique est-elle sécurisée ?		
17 Êtes-vous en mesure de détecter des vols ou des détournements		
(produits, matériel, fonds, etc.) ?		

- > 14 : la protection de votre patrimoine physique est en bonne voie
- de 9 à 14 : des efforts sont nécessaires pour mieux préserver votre patrimoine
- < 9 : la protection de votre patrimoine physique semble présenter des lacunes importantes</p>

PROTECTION

Patrimoine humain

	OUI	NON
1 Le personnel est-il sensibilisé aux règles de discrétion lors de ses déplacements,		
tant en France qu'à l'étranger ?		
2 Avez-vous sensibilisé vos employés aux risques que peuvent représenter certaines		
pratiques pouvant conduire à des comportements addictifs ?		
3 Avez-vous inclus des clauses de confidentialité dans les contrats de travail ?		
4 Avez-vous inclus des clauses de non-concurrence dans les contrats de travail ?		
5 La loyauté de vos employés envers l'entreprise est-elle forte ?		
6 Le « turn-over » des employés de votre entreprise est-il un sujet de préoccupation ?		
Vos partenaires sont-ils tous sensibilisés régulièrement à la confidentialité des échange	es	
(présence de clauses de confidentialité dans les contrats de partenariat) ?		
8 Les stagiaires et intérimaires sont-ils effectivement encadrés ?		
9 Les stagiaires et intérimaires sont-ils sensibilisés à la confidentialité ?		
Les droits d'accès physiques sur site des stagiaires et intérimaires		
sont-ils gérés de manière spécifique ?		
Une charte d'éthique est-elle mise en œuvre dans votre entreprise ?		
12 Avez-vous identifié des risques de corruption dans votre entreprise?		
Avez-vous mis en place les contrôles et parades nécessaires pour contrer		
les risques de corruption ?		

- > 10 : le patrimoine humain de votre société semble bien protégé
- de 7 à 10 : des actions de sensibilisation de votre personnel peuvent s'avérer utiles
- < 7 : le risque de fuites d'informations sensibles liées à des négligences ou à un manque de sensibilisation de votre personnel est réel</p>

PROTECTION

Patrimoine immatériel

	OUI	NON
Les éléments sensibles de votre entreprise sont-ils identifiés ?		
Les éléments sensibles sont-ils classifiés ?		
3 Veille-t-on à les protéger ?		
4 Avez-vous formalisé une procédure d'habilitation pour l'accès aux données sensibles de l'entreprise ?		
5 Existe-t-il des consignes claires de rangement des documents sensibles ?		
6 Existe-t-il des consignes claires d'archivage des documents sensibles ?		
7 Existe-t-il des consignes claires de destruction des documents sensibles ?		
B Disposez-vous de locaux ou de mobilier sécurisés pour ranger vos documents sensibles ?	· 🗖	
9 L'accès logique aux informations via le réseau informatique est-il restreint ?		
10 La gestion de ces accès est-elle dynamique ?		
Les informations sensibles que l'on trouve sur le réseau informatique sont-elles protégées (chiffrement) ?		
Les compte-rendus de stage sont-ils lus et vérifiés par un membre permanent de l'entreprise ?		
Les informations diffusées lors des congrès, salons et foires expositions sont-elles contrôlées ?		
La somme des informations qui peuvent être recueillies légalement peut-elle mettre en péril l'entreprise (théorie de la mosaïque ou de la compilation) ?		
15 Les inventions sont-elles brevetées ?		

- > 12 : vous avez le souci de protéger votre patrimoine immatériel
- de 7 à 12 : la protection de votre patrimoine peut être accrue par la mise en place de solutions simples
- < 7 : votre entreprise est confrontée à un risque bien réel de divulgation de son savoir ou de son savoir-faire</p>

VEILLE



Suivez-vous:	OUI	I NON
1 Les évolutions des besoins de vos clients ?		
2 L'environnement économique du secteur d'activité de l'entreprise ?		
3 La législation s'appliquant à l'entreprise ?		
4 La réglementation s'appliquant à l'entreprise ?		
5 L'action des associations et ONG s'intéressant à votre entreprise ?		
6 Les tendances et évolutions prévisibles du marché ?		
7 L'évolution des parts de marché de vos concurrents ?		
8 Les produits de vos concurrents ?		
9 Le comportement de vos concurrents envers vos produits ?		
10 Le comportement de vos concurrents envers votre entreprise ?		
11 L'évolution prévisible du coût de vos matières premières ?		
12 L'image de votre entreprise sur internet (web 2.0 : réseaux sociaux, forums, blo	ogs, etc.)?	
13 L'entreprise a-t-elle l'image d'une entreprise performante ?		
14 Existe-t-il un risque de contrefaçon de vos produits ?		
15 Avez-vous pris des mesures pour lutter contre ce phénomène ?		
16 Avez-vous identifié des opportunités de développement à l'international ?		
17 Faites-vous appel à des acteurs à l'international (réseau des chambres de co	mmerce,	П
Ubifrance, conseillers du commerce extérieur français) ?	_	

- > 14 : la veille que vous avez mise en place, bien que perfectible, est de bonne qualité dans l'entreprise
- de 9 à 14 : les efforts que vous effectuerez dans ce domaine permettront une meilleure réactivité de votre entreprise
- < 9 : la veille ne semble pas être un de vos soucis</p>

INFLUENCE et COMPÉTITIVITÉ



	OUI	NON
1 Disposez-vous d'indicateurs précis pour évaluer la compétitivité de votre entreprise ?		
2 Existe-il une politique de communication de l'entreprise (sur son organisation,		
son caractère social, ses produits, ses services)?		
3 Aide-t-elle à construire l'image de l'entreprise ?		
4 Existe-t-il une politique de communication pour faire valoir les performances		
des produits de l'entreprise, particulièrement les produits innovants ?		
5 Cette politique se développe-t-elle à l'international (participation à des salons, etc.) ?		
6 L'entreprise conduit-elle des actions à caractère sociétal (participation à des		
associations sportives, culturelles, etc.) ?		
7 L'entreprise adhère-t-elle à des associations professionnelles permettant de faire		
entendre sa voix ?		
8 Fait-elle des efforts pour aller au devant de ceux qui rédigent les lois et règlements ?		
9 Existe-t-il une stratégie de communication via le web 2.0 ?		
10 L'entreprise a-t-elle les moyens de rétablir sa réputation en cas d'attaque ?		
Îl Êtes-vous prêt à faire appel à un cabinet de lobbying pour défendre votre entreprise ?		

- > 9 : vous avez un bon positionnement pour mener des actions d'influence
- de 6 à 9 : même si vos produits sont de qualité, vous risquez à terme de rencontrer des difficultés pour les vendre comme vous le souhaitez
- < 6 : l'influence ne semble pas être un de vos soucis</p>

CONTACTS



Pour toutes demandes de renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique suivante :

intelligence-économique@centre.pref.gouv.fr

Votre contact:

Pour aller plus loin

Documents:

- Théorie de la mosaïque : http://www.yalelawjournal.org/pdf/115-3/Pozen.pdf (en anglais)
- Référentiel Afnor de bonnes pratiques Sécurité des informations stratégiques Qualité de la confiance (août 2002) référence BP Z 74-500

Site internet:

Portail régional de l'intelligence économique : http://www.iecentre.fr/



DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE) Centre

12, place de l'Etape - CS 85809 - 45058 ORLEANS CEDEX 1 - Tél : 02 38 77 68 01

Directeur de la publication : Michel DERRAC

Réalisation du diagnostic : Colonel de Gendarmerie Philippe DAVADIE

Réalisation graphique : Sylvie GAILLOT

 $\textbf{Cr\'edits photos}: @ \ Julien \ Eichinger - \ Fotolia.com \ / \ @ \ endostock - \ Fotolia.com \ / \ @ \ Yuri \ Arcurs - \ Potolia.com \ / \ Potolia.com \$

Fotolia.com/ Maxim_Kazmin - Fotolia.com

Dépôt légal : juin 2011